

École Normale Supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2021

Jury : Lise Bernard et Thomas Sigaud

### **La structure sociale en Europe**

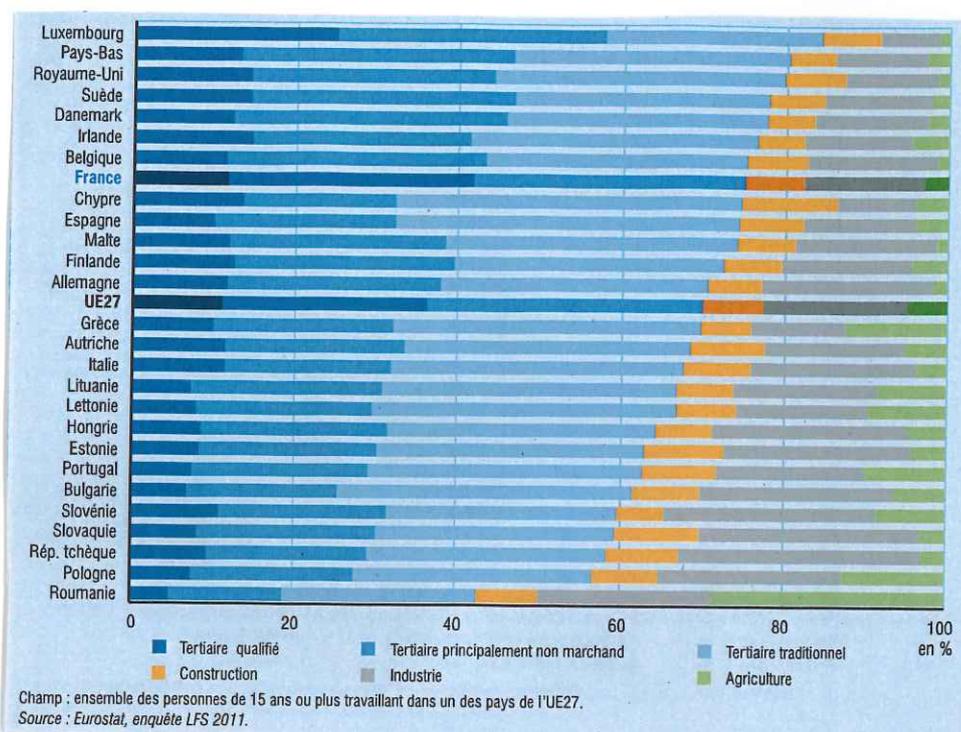
*Le dossier comporte 11 pages numérotées de 1 à 11*

Composition du dossier :

- Document 1 : Répartition des actifs ayant un emploi en Europe selon le secteur d'activité
- Document 2 : Une proposition de définition des « classes populaires », « classes moyennes » et « classes supérieures » au niveau européen
- Document 3 : Trois cartes des classes sociales dans les pays européens
- Document 4 : La pauvreté des ménages européens
- Document 5 : L'intensité des pratiques de loisirs des Européens
- Document 6 : Les pratiques de lecture en Europe
- Document 7 : La capacité à se payer une semaine de vacances en Europe

*Les documents 3, 4, 5, 6 et 7 mobilisent les définitions des « classes populaires », « classes moyennes » et « classes supérieures » présentées dans le document 2.*

Document 1 : Répartition des actifs ayant un emploi en Europe selon le secteur d'activité



Tertiaire qualifié : finance, information-communication, activités scientifiques et techniques comprenant la recherche et le développement

Tertiaire principalement non marchand : administration, éducation, santé, action sociale

Tertiaire traditionnel : commerce, transports, services aux particuliers etc.

Michel Amar, François Gleizes, Monique Méron, « Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques », *Insee Références*, 2014

Document 2 : Une proposition de définition des « classes populaires », « classes moyennes » et « classes supérieures » au niveau européen.

Extrait de : Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017 (p.10 et p. 22-25)

L'ambition de cet ouvrage est de proposer une cartographie des inégalités en Europe qui dépasse les habituelles comparaisons entre pays : en partant de données statistiques très rarement exploitées sous l'angle des professions, il s'agit de rendre compte pour la première fois des différences entre classes sociales à l'échelle du continent. L'objectif n'est pas d'ignorer les spécificités nationales, mais plutôt de montrer comment elles s'inscrivent dans un faisceau d'inégalités sociales que l'on retrouve dans tous les pays européens. Dans notre esprit, la question des inégalités ne peut se réduire à une simple analyse des échelles de revenus et de patrimoines : elle renvoie aussi à des conditions d'emploi et de travail, des styles de vie, des conditions de logement, des pratiques culturelles et des loisirs. Ces différents domaines de la vie sociale sont désormais mesurables par des enquêtes statistiques conduites de façon homogène dans tous les pays européens. (...)

L'opération consistant à affecter des individus à une classe sociale à partir de leur profession est

périlleuse. Il peut paraître discutable de mettre en équivalence des professions – l'aide-soignante française et hongroise par exemple – dont les caractéristiques (qualifications, positionnement hiérarchique, tâches effectuées) peuvent varier d'un pays à un autre. Pour cette raison, on utilisera une classification des groupes socio-professionnels dans laquelle tous les pays ne classent pas exactement de la même manière toutes les professions : selon les cas, les infirmières sont rangées avec les professions intellectuelles et scientifiques ou avec les professions intermédiaires – mais les hiérarchies sociales qui en découlent sont similaires dans les différents pays européens. (...)

La mise en œuvre d'une étude statistique des inégalités en termes de classes est ~~rendue possible~~ rendue possible par deux nouvelles sources de données empiriques. D'une part, la stabilisation depuis une dizaine d'années d'enquêtes européennes sur l'emploi et les conditions de vie à partir de grands échantillons permet de croiser la position socioprofessionnelle des individus avec une batterie d'indicateurs, sans perdre la représentativité statistique des résultats. D'autre part, l'existence depuis

2014 d'une classification socioprofessionnelle harmonisée en Europe, appelée *European Socio-Economic Group* (Eseg) et adoptée en 2016 par Eurostat a le mérite de pouvoir être utilisée dans toutes les enquêtes européennes <sup>1</sup>.

Pour les actifs ayant un emploi, cette classification distingue sept groupes socioprofessionnels et trente sous-groupes que nous utiliserons pour découper l'espace social européen en trois classes : populaires, moyennes et supérieures. Outre sa valeur pédagogique, cette tripartition de l'espace social européen est le fruit d'une synthèse entre une approche conceptuelle des classes sociales et les résultats des différentes enquêtes exploitées. Le mode de construction de ces classes ~~(est le fruit d'une synthèse)~~ s'appuie sur l'observation des revenus, des diplômes, des conditions de vie et des conditions d'emploi et de travail des trente sous-groupes socioprofessionnels. Les classes populaires regroupent les employées<sup>1</sup> et ouvriers peu qualifiés (femmes de ménage, ouvriers agricoles, employées de commerces et de services, etc.), les ouvriers qualifiés (de l'artisanat, de l'alimentation, de la construction, de la métallurgie et de l'électronique ainsi que les chauffeurs), les aides-soignantes, les gardes d'enfants, les aides à domicile, les artisans et les agriculteurs. On distingue ensuite comme membres des classes moyennes les commerçants, les employées qualifiées (employées de bureau, gardiens de la paix, réceptionnistes, etc.), les professions intermédiaires telles que les informaticiens et techniciens, les professions intermédiaires de la santé (infirmières par exemple), les professions intermédiaires du droit et du social, les professions intermédiaires de la finance, de la vente et de l'administration (comptables,

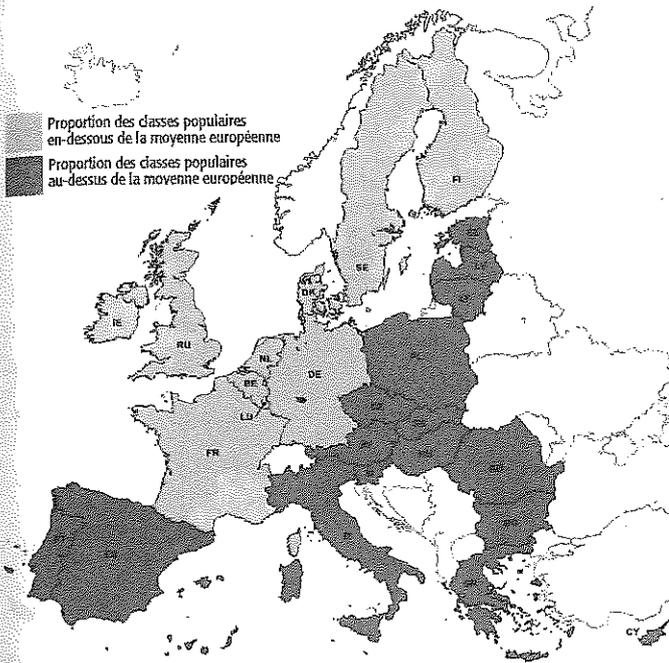
1. La répartition des actifs dans la structure socioprofessionnelle ne se distribue pas de façon égalitaire entre les sexes : les femmes sont majoritaires dans certains groupes sociaux, les hommes dans d'autres. Pour ne pas occulter ces différences, nous avons choisi de féminiser les noms des groupes sociaux majoritairement composés de femmes.

commerciaux, etc.), les enseignantes, etc. et les hôteliers et restaurateurs à leur compte ou gérants. Et on retient comme membres des classes supérieures l'essentiel des professions intellectuelles et scientifiques (médecins et spécialistes de santé, cadres administratifs, financiers et commerciaux, ingénieurs et spécialistes des sciences, des techniques et des technologies de l'information, avocates, magistrats, journalistes, artistes, etc.), les cadres supérieurs et les chefs d'entreprise.

*Ces définitions des « classes populaires », « classes moyennes » et « classes supérieures » sont mobilisées dans les documents 3, 4, 5, 6 et 7.*

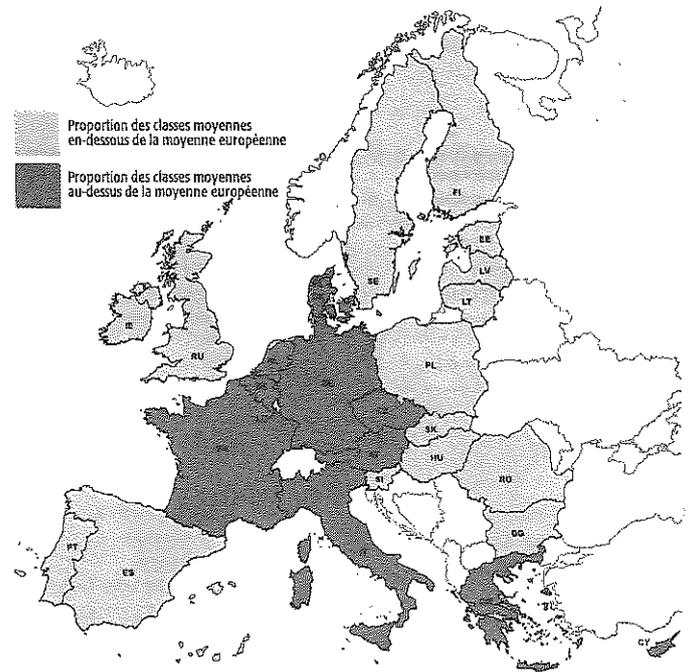
### Document 3 : Trois cartes des classes sociales dans les pays européens

Carte n°1 : Les classes populaires dans les pays européens



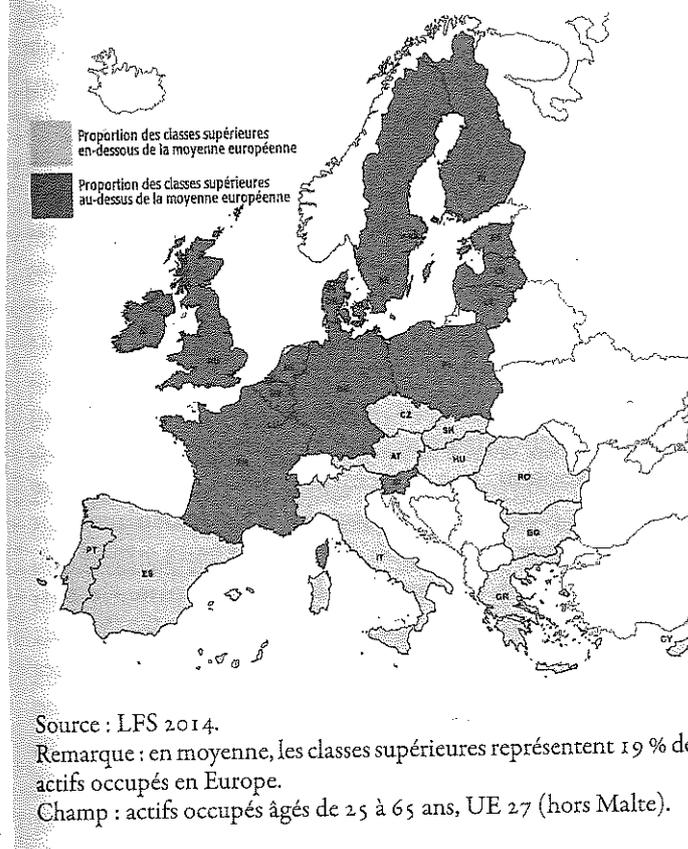
Source : LFS 2014.  
Remarque : en moyenne, les classes populaires représentent 43 % des actifs occupés en Europe.  
Champ : actifs occupés âgés de 25 à 65 ans, UE 27 (hors Malte).

Carte n°2 : Les classes moyennes dans les pays européens



Source : LFS 2014.  
Remarque : en moyenne, les classes moyennes représentent 38 % des actifs occupés en Europe.  
Champ : actifs occupés âgés de 25 à 65 ans, UE 27 (hors Malte).

Carte n° 3 : Les classes supérieures dans les pays européens



Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire dans *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017

Document 4 : La pauvreté des ménages européens

		Part d'individus appartenant à un ménage sous le seuil de pauvreté
Classes populaires	Parent seul avec un ou plusieurs enfants à charge	41 %
	2 adultes avec 3 enfants à charge ou plus	38 %
	2 adultes avec 2 enfants à charge	23 %
	2 adultes avec 1 enfant à charge	19 %
Classes moyennes	Parent seul avec un ou plusieurs enfants à charge	19 %
	2 adultes avec 3 enfants à charge ou plus	10 %
	2 adultes avec 2 enfants à charge	7 %
	2 adultes avec 1 enfant à charge	6 %

Source : EU-SILC 2014.

Champ : actifs occupés âgés de 25 à 65 ans, UE 27 (hors Malte et Slovaquie).

Lecture : 41 % des membres des classes populaires appartenant à un ménage composé d'un parent seul avec plusieurs enfants dépendants sont sous le seuil de pauvreté de leur pays.

Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire dans *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017

## Document 5 : L'intensité des pratiques de loisirs des Européens

	Aucun spectacle/an	Au moins un spectacle/an	Dont plus de 3 spectacles/an	Aucune visite de sites culturels/an	Au moins une visite/an	Dont plus de 3 visites de sites culturels/an
Chefs d'entreprise	45 %	55 %	21 %	42 %	58 %	24 %
Cadres supérieurs	30 %	70 %	28 %	26 %	75 %	35 %
Ingénieurs et spécialistes des sciences, des techniques et des technologies de l'information	34 %	66 %	25 %	26 %	74 %	33 %
Médecins et spécialistes de santé	26 %	74 %	31 %	24 %	76 %	37 %
Cadres administratifs, financiers et commerciaux	25 %	75 %	28 %	22 %	78 %	36 %
Avocates, magistrats, journalistes et professions artistiques	28 %	72 %	33 %	24 %	76 %	37 %
Ensemble des classes supérieures	31 %	69 %	28 %	26 %	74 %	34 %
Ensemble des classes moyennes	42 %	58 %	19 %	41 %	59 %	22 %
Ensemble des classes populaires	66 %	34 %	8 %	66 %	34 %	9 %

Source : EU-SILC 2006. Champ : Actifs occupés âgés de 25 à 65 ans, UE 27 (hors Bulgarie, Irlande, Malte, Pays-Bas, Roumanie).  
Lecture : 70 % des cadres supérieurs ont assisté à un spectacle au cours des douze derniers mois. Remarque : L'Irlande et les Pays-Bas ont été exclus du champ en raison d'un taux insuffisant de réponses.

Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire dans *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017

Document 6 : Les pratiques de lecture en Europe

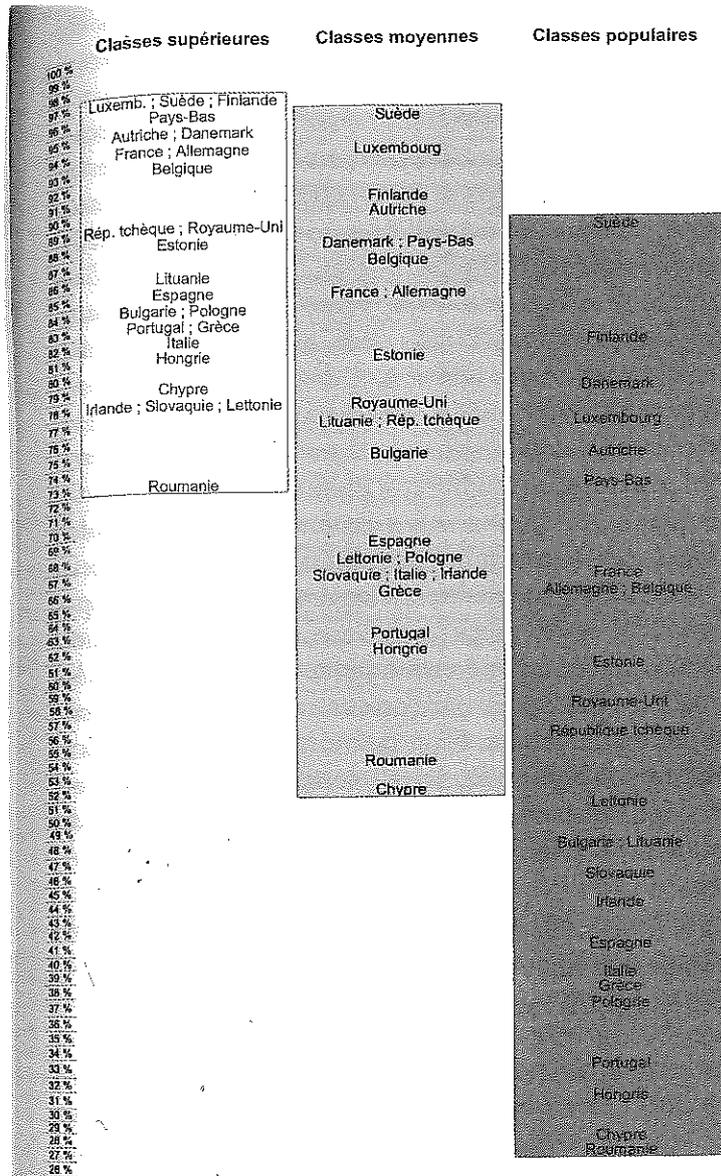
<i>Au cours des 12 derniers mois, dans le cadre de vos loisirs, avez-vous lu un livre ?</i>		Oui	Non
Classes moyennes	Hôteliers, restaurateurs	53 %	47 %
	Gérant de commerce, hôtel, restaurant	69 %	31 %
	Enseignantes	91 %	9 %
	Informaticiens et techniciens	71 %	29 %
	Professions intermédiaires de la santé	84 %	16 %
	Professions intermédiaires de la finance, de la vente et de l'administration	81 %	19 %
	Professions intermédiaires du droit et du social	84 %	16 %
	Sous-officiers	Ns	Ns
	Commerçants	65 %	35 %
	Employées de bureau	73 %	27 %
	Réceptionnistes et guichetières	78 %	22 %
	Policiers, militaires et agents de sécurité	56 %	44 %
Classes supérieures		84 %	16 %
Classes moyennes		76 %	24 %
Classes populaires		56 %	43 %

Source : AES 2011.

Champ : UE 27 (hors Danemark, Irlande, Belgique, Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Suède, Malte), actifs occupés âgés de 25 à 65 ans.  
Lecture : 76 % des membres des classes moyennes occupées ont lu un livre lors des douze derniers mois dans le cadre de leurs loisirs.

Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire dans *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017

Document 7 : La capacité à se payer une semaine de vacances en Europe



Source : EU-SILC 2014. Champ : actifs occupés âgés de 25 à 65 ans, UE 27 (hors Malte et Slovénie). Lecture : 97 % des classes supérieures luxembourgeoises déclarent avoir les moyens de se payer une semaine de vacances. C'est le cas de 27 % des classes populaires roumaines. Note : le taux de non-réponse du Royaume-Uni est de 11 %.

Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire dans *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017